



Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'Aisne

19 rue de Kennedy, 02 100 Saint Quentin

Tel. : 03 23 65 66 66 / E-mail : [udfo02@force-ouvriere.fr](mailto:udfo02@force-ouvriere.fr)

Déclaration du Bureau de l'Union Départementale FO de l'Aisne

## ALERTE GÉNÉRALE : AU NOM DE L'URGENCE SANITAIRE, LE MINISTRE BLANQUER VEUT EN FINIR AVEC LE BACCALAURÉAT !

C'EST L'AVENIR DE NOS ENFANTS, DE LA JEUNESSE, QUI EST MENACÉ !  
SALARIÉS, ENSEIGNANTS, LYCÉENS, TOUS ENSEMBLE, DÉFENDONS LE BAC NATIONAL !

« La suppression du baccalauréat, son remplacement par un certificat de fin d'études et la généralisation des examens d'entrée pour l'enseignement supérieur viennent d'être mis à l'ordre du jour. Ce projet présenterait le gros intérêt de supprimer la mystique du diplôme qui constitue en fait actuellement le pôle d'attraction de tout l'enseignement secondaire. »

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces mots n'ont pas été prononcés par le ministre de l'Education Nationale, Jean-Michel Blanquer, mais par Georges Villiers, le président du CNPF, ancêtre du Medef, en juin 1955. Mais si le ministre Blanquer n'a pas encore osé proclamer aussi ouvertement la suppression du bac comme diplôme national, on peut craindre qu'il ne cherche dans la pandémie de Covid 19 une formidable opportunité de franchir un pas décisif dans la réalisation de ce vieux rêve du patronat.

Ainsi a-t-il annoncé pour la deuxième année consécutive, le **21 janvier 2021**, qu'en raison de la crise sanitaire, le **contrôle continu** serait privilégié pour le passage du baccalauréat (*seule la Philosophie, et le Grand Oral seraient maintenus comme épreuves terminales*).

Or, si l'annulation des épreuves prévues en mars a pu légitimement soulager nombre de lycéens et de professeurs que les protocoles sanitaires successifs ont placés dans l'impossibilité de les préparer normalement, une question demeure : **la situation sanitaire constitue-t-elle une raison suffisante pour généraliser ainsi, et perpétuer deux années de suite, le recours au contrôle continu ?**

Déjà, en **avril 2020**, le quotidien *Libération* rappelait : « **Jamais dans l'histoire, en cent deux ans d'existence, les épreuves du baccalauréat n'ont été annulées. Ni par temps de guerre ni même lors des épisodes de Mai 68 pourtant mouvementés. Cette année-là, les écrits avaient été remplacés par des oraux, certes, mais cela restait un examen terminal.** »

**LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS CONSTITUERAIT-ELLE DONC UNE CRISE PLUS GRAVE QUE DEUX GUERRES MONDIALES ? UNE CRISE SI GRAVE QU'IL FAILLE RENONCER AUX ÉPREUVES TERMINALES DU BAC ET OPTER POUR LE « TOUT EN CONTRÔLE CONTINU » ? OU BIEN CACHERAIT-ELLE D'AUTRES ENJEUX ?**

**Le fait est que le ministre Blanquer n'a pas attendu le Coronavirus pour ouvrir la voie à un bac en contrôle continu.** Dès la **fin 2017**, il lançait son projet de réforme destiné à « *remuscler* » un examen accusé d'être devenu « *trop complexe* » et de ne plus jouer « *pleinement son rôle de tremplin vers l'enseignement supérieur* ». En **juillet 2018** étaient publiés le décret et les arrêtés réduisant le nombre d'épreuves terminales à 4 (*dont un « grand oral »*) et introduisant **40 % de contrôle continu**. Il n'était pas alors question de mesures sanitaires mais de mettre en oeuvre les « *promesses de campagne* » du président Macron.

**Cette réforme largement rejetée par les personnels et les élèves s'est heurtée, jusqu'à la veille du premier confinement, à une forte résistance de leur part :** grève des correcteurs en juin 2019, mobilisation massive des élèves et des professeurs contre les « *épreuves communes de contrôle continu* » (les E3C) en janvier et février 2020. Et pour cause :

- **La réforme Blanquer du baccalauréat s'adosse à une réforme du lycée supprimant les séries S, ES et L et remettant en cause l'enseignement disciplinaires ce qui permet au ministre de justifier des suppressions d'heures et de postes par centaines** (*suppression de 1 800 postes dans les collèges, lycées et LP à la rentrée 2021 pour 49 500 élèves supplémentaires*);
- **Avec la généralisation du contrôle continu le baccalauréat cesse d'être un diplôme national reposant sur des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes donnant accès aux études supérieures. Il devient un simple certificat local de fin d'études secondaires propre à chaque lycée.** Dans cette logique, le ministre publiait le **24 décembre 2020** une ordonnance permettant d'adapter les épreuves établissement par établissement dans leur nature, leur nombre, leur contenu, leur coefficient etc. Dans le même temps, la réforme du bac s'est accompagnée de la mise en place du **dispositif Parcoursup** (*février 2018*) remplaçant la procédure d'admission post-bac APB et organisant la sélection des bacheliers à leur entrée dans l'enseignement supérieur. **Résultat : chaque année des milliers de bacheliers se trouvent sans affectation ou ne peuvent accéder à l'université et à la filière de leur choix...**

## **COVID 19 OU PAS, LE BAC BLANQUER EST DONC UN UN BAC AU RABAIS DONT NI LES PERSONNELS, NI LES ÉLÈVES NE VEULENT !**

### **MAIS CE N'EST PAS « QUE » CELA :**

- **Supprimer le baccalauréat national c'est faire sauter la « clé de voute » de tout l'édifice de l'école publique républicaine** : sans bac national, plus besoin, en effet, de disciplines enseignées suivant des programmes nationaux et des horaires nationaux, plus besoin de professeurs recrutés par des concours nationaux et aux missions définies par des statuts nationaux... Bref, plus besoin d'Éducation nationale, place à l'Éducation territoriale définie région par région, établissement par établissement ! **Autant dire adieu au droit égal à l'instruction, et place aux inégalités à tous les niveaux !**
- **Supprimer le bac, c'est aussi réaliser le programme patronal visant à rompre tout lien entre les diplômés et qualifications reconnus dans les conventions collectives, et les salaires.** Cela revient à remplacer ces mêmes **qualifications** fondées sur des critères et des connaissances objectifs issus de l'enseignement général et professionnel, par des **compétences** définies par les entreprises selon les aléas et exigences du marché. C'est dans cet esprit, par exemple, que la loi Pénicaud de septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » encourage le développement de la formation professionnelle en apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel initial public et laïque sous statut scolaire (*dans les lycées professionnels*)... **Partant de là, supprimer le bac c'est, enfin et surtout, dans la continuité des attaques dirigées contre le Code du Travail, les conventions collectives, un moyen pour imposer à tous la baisse du coût du travail !**

Quelques semaines après l'annulation des épreuves terminales 2021, le journal *Le Monde*, qu'on ne peut soupçonner d'hostilité à l'égard du gouvernement comme du patronat, s'interrogeait : « *Le Covid-19 a-t-il décidé, en lieu et place de la communauté éducative, que la guerre du bac n'aurait pas lieu ?* ». Puis, il s'aventurait à espérer : « *A première vue, la crise sanitaire semble avoir accéléré la mise en place de la réforme, en imposant le contrôle continu en même temps qu'elle mettait un coup d'arrêt à la contestation* ». Mais il s'inquiétait aussitôt : « *cet « effet d'aubaine » est à double tranchant* » (*Le Monde* du 10 mars 2021)...

**C'est clair : l'annulation répétée des épreuves terminales pour laisser place au contrôle continu n'a de « sanitaire » que le nom. Mais n'en déplaie au ministre et à ses soutiens, le rejet de la réforme Blanquer n'a pas disparu avec le Coronavirus. Au contraire :** tandis que les professeurs continuent à exiger le maintien d'un baccalauréat national fondé sur des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes, les lycéens continuent à revendiquer leur droit égal à accéder à un diplôme national et à étudier dans l'université et la filière de leur choix !

**Pour l'UD-FO de l'Aisne, les professeurs, les lycéens ont raison ! L'UD-FO 02 leur déclare son soutien total. La défense du baccalauréat, de l'école publique n'est pas que l'affaire des professeurs et des élèves. Cela nous concerne tous ! C'est l'avenir de nos enfants !**

**L'école publique n'est pas un cadeau octroyé par de généreux ministres il y a 140 ans de cela, c'est une conquête ouvrière que le gouvernement voudrait liquider aujourd'hui au compte du monde des affaires et de la finance, comme il veut liquider l'ensemble des droits, des garanties collectives, des conquêtes sociales des salariés.**

**Avec les professeurs, avec les lycéens, l'UD-FO 02 appelle ses syndicats, ses militants, les salariés du public et du privé à exiger l'abrogation des réformes Blanquer du lycée et du baccalauréat, l'abrogation du dispositif Parcoursup et le maintien d'un bac national fondé sur des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes !**

